

**AGREMENT DE DIRECTION
ARRETE N° 2021-64**

**Institut de formation d'Aides-soignants (IFAS)
rattaché à l'Association générale de Services au Personnes Agées (AGESPA)
Campus Le Colibri - 386/390 rue d'Etienne d'Orves – 92700 COLOMBES**

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3, R.4383-4 et R.4383-5
- VU** l'arrêté n°19-24 du 29 janvier 2019 portant délégation de signature du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux ;
- VU** l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demande reçu le 8 septembre 2020 ;
- VU** l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France en date du 1^{er} avril 2021 ;

La Présidente du Conseil Régional décide :

Article 1 :

Madame Fabienne FAUDÉ est agréée en qualité de Directrice de l'Institut de formation d'aides-soignants, de l'AGESPA, institut dont la formation est dispensée aux 386-390 rue d'Etienne d'Orves et 32-34 rue Henry Litoff, à Colombes (92).

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 3 exemplaires originaux
Le 19 mai 2021

La Présidente du Conseil Régional,
Madame Valérie Péresse

Par délégation,

La Cheffe du Service des Relations avec les organismes
Valérie VARAULT



Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél : 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr